

## **Index de l'égalité entre les femmes et les hommes à fin 2018 Une note globale de 92/100 pour INTERFORUM**

INTERFORUM atteint une note globale de 92/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes, nouvelle mesure introduite par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018.

Cette loi, qui vise notamment à supprimer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes en France, fixe le seuil cible de points minimum à 75 en-deçà duquel des actions correctives sont à mener dans les entreprises de plus de 1000 salariés.

INTERFORUM atteint cette note de 92 points (au-delà des 75 points) grâce aux dispositifs de pilotage et de contrôle de l'égalité.

L'accord collectif actuellement en vigueur marque l'engagement de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle et se décline autour de trois axes :

- L'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle.
- La promotion professionnelle.
- La mixité.